

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 15 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

| | |
|---|---------------------------|
| Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants | Résultat du vote : |
| Délégués présents : 35 délégués (34 titulaires - 1 suppléant) | Voix Pour : 35 |
| Dont membres votants à voix délibérative : 35 délégués | Voix Contre : 0 |
| Date de convocation du Comité Syndical : 08 Février 2022 | Abstention : 0 |

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mr Bru pour Mr Hourdry Mathieu

Membres absents excusés : Mr Eugène Sébastien, Mr Fraeyman Fabien, Mr Moysse Dominique, Mr Carion Denis.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mme Malet Madeleine, Mr Lavoix Olivier, Mme Pauly Brigitte, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Jacques Gebka

Objet : Interconnexion en eau potable des communes de Sergy et Courmont : attribution du marché N°2021 USESA 21 N°20220212

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 03 Novembre 2021, l'USESA a décidé d'engager une consultation d'entreprises sur le programme des travaux suivant :

Travaux d'interconnexion en eau potable des communes de Sergy et Courmont sous charte qualité des réseaux d'eau potable

Le marché est constitué des 2 lots suivants :

- lot 1 : Interconnexion en eau potable de la commune de Courmont
- lot 2 : Interconnexion en eau potable de la commune de Sergy

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et le choix donné par la commission d'appel d'offres en réunion du 27 Janvier 2022,

-Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 1^{er} février 2022,

- **DECIDENT** de retenir les offres pour chacun des lots, comme suit :

- Lot 1 : Interconnexion en eau potable de la commune de Courmont
(Fresnes-en-Tardenois – Courmont)
Offre de base de l'entreprise TPA d'un montant de **684 999.38 € hors taxes**
- Lot 2 : Interconnexion en eau potable de la commune de Sergy
(Hameau de Nesles – Sergy)
Offre variante 1 de l'entreprise TPA pour un montant de **347 698,40 € hors taxes**

- **SOLLICITENT** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne,

- **AUTORISENT** le Président à signer avec les entreprises retenues les marchés de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à leur règlement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220215-20220212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2022

